

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Un arbre de Noël à Cery  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182963>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Un arbre de Noël à Cery.

Avant de faire assister nos lecteurs à l'intéressante fête donnée aux malades de l'Asile de Cery la veille de Noël, jetons un rapide coup d'œil sur le sort des aliénés autrefois, afin d'en mieux faire ressortir le contraste avec ce qui existe aujourd'hui.

Au moyen âge, époque de décadence et d'effondrement moral, où la superstition se rendit coupable de tant de crimes et d'erreurs, la manière brutale dont les pauvres fous étaient traités inspire la plus profonde pitié. Considérés comme possédés du démon, ces malheureux, assimilés aux sorciers, étaient soumis à l'exorcisme ou impitoyablement livrés aux flammes, faute de savoir que la démonomanie est une maladie et non un crime. Des milliers d'individus exprirent sur le bûcher le tort d'être atteints d'aliénation mentale.

Ce fut seulement vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'une ordonnance de Louis XIV interdit aux parlements d'évoquer dorénavant les procès pour cause de sorcellerie. On songea dès lors à séquestrer les aliénés et à leur appliquer un traitement ; mais que de progrès il y avait encore à faire ! Nul hôpital pour les recevoir, nulle maison pour les soigner ; on les enferme où l'on peut, dans les couvents quand ils sont tranquilles, dans les prisons quand ils sont agités ; on les enchaîne, on les frappe, ils croupissent sur la paille ; on va les voir pour satisfaire une curiosité malsaine, on les excite pour en rire. Il restait donc bien des choses à réaliser pour arriver à l'idée si simple de soumettre ces malheureux à un traitement scientifique.

Ecoutez, à ce sujet, une plume hautement autorisée, celle de Maxime Du Camp, auteur de remarquables travaux sur diverses conditions sociales et d'études de mœurs approfondies et frappées au coin d'une poignante réalité.

« Ce qu'était Bicêtre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous dit cet écrivain, on ne peut se le figurer ; c'était à la fois une geôle, une maison de correction, un pénitentier, un hôpital ; assassins, débauchés, malades, indigents, idiots, gâteux, vivaient pêle-mêle dans la plus affreuse promiscuité. Les aliénés, comme bêtes dangereuses, étaient tenus à part, enfermés dans des cabanons de six pieds carrés, qui ne recevaient d'air et de jour que par le guichet dont la porte était percée ; les planches du

lit, garnies d'une botte de paille, renouvelée tous les mois, étaient scellées dans la muraille. Enchaînés par le milieu du corps, portant des fers aux pieds et aux mains, nus pour la plupart, grelottant dans cette atmosphère humide, ne recevant ni soin, ni médicament, les malades étaient dans un état de fureur permanente, injuriaient les curieux qui venaient les voir en partie de plaisir, se riaient sur leurs gardiens et essayaient de se briser la tête contre les murs. »

C'est en face d'un tel état de choses qu'apparut un homme destiné à apporter une véritable réforme dans le mode de traitement à appliquer aux aliénés. Le jeune docteur Pinel, observateur profond, consciencieux et persévérant, appelé aux fonctions de médecin en chef de Bicêtre, démontra pratiquement que si l'on devait modérer les emportements des fous, il ne fallait le faire qu'avec ménagements et une extrême douceur ; que les chaînes sont barbares, irritent le malade et rendent le mal incurable. Ce nouveau système fit grande sensation et souleva de nombreuses et vives critiques. *Il faut que vous soyiez fou vous-même, pour vouloir déchaîner ces animaux-là !* lui disait un magistrat délégué à Bicêtre.

Cependant le régime inauguré par Pinel ne tarda pas à lui donner raison et à devenir le point de départ de toutes les améliorations, de toutes les lumières scientifiques et humanitaires dont nos asiles d'aliénés bénéficient aujourd'hui. La petite fête donnée aux malades de Cery en est, du reste, une nouvelle et éclatante preuve. Permettez-moi, chers lecteurs, de vous y conduire, en vous faisant part de mes impressions.

La lune, dont le disque se cache par instants derrière un nuage errant, répand une lueur blasarde sur le grand manteau de neige qui recouvre le sol ; vue à quelque distance, la façade monumentale de Cery se détache à peine sur le fond du paysage ; mais on approche, et les croisées jettent au dehors de longs faisceaux de lumière ; plusieurs voitures stationnent auprès de la porte d'entrée ; dans l'escalier et les corridors circulent de nombreux invités ; les employés de l'établissement vont et viennent affairés ; tout le monde se dirige vers le lieu de la fête.

En entrant à la chapelle, une agréable surprise vous arrête un moment sur le seuil. Deux grands

arbres de Noël placés dans le chœur étincellent de dorures, de fruits et de lumières; des guirlandes de mousse, émaillées de fleurs artificielles, les relient, pour laisser ensuite courir leurs gracieux festons le long des côtés. Sur toutes les corniches et les moulures, des centaines de lampions forment une chaîne lumineuse dont les couleurs variées nuancent de mystérieuses teintes l'architecture de la voûte.

Le couvert est mis; tout est soigneusement préparé pour les convives sur de longues tables disposées en fer de cheval, où s'aligne la vaisselle d'étain propre et luisante, en regard des corbeilles de fruits et des pyramides de biscuits.

Les invités parcourent l'enceinte, promenant leurs regards sur sa décoration, à la fois simple et du meilleur goût. Tout à coup, un signe du directeur annonce l'approche des malades, qui, accompagnés de leurs gardiens, se pressent bientôt dans la chapelle, au nombre de 160. Ils restent longtemps immobiles, la plupart livrés à une douce extase à la vue de cette scène toute nouvelle pour eux: mais aucune communauté d'impressions, aucun échange de paroles entre ces pauvres gens, dominés, chacun dans sa maladie, par une idée fixe, un but particulier, exclusif de celui d'autrui.

Des chants ayant été mis à l'étude depuis quelques semaines, on fit avancer les exécutants, qui, sous l'aimable direction de M<sup>me</sup> Rist, et avec le concours de plusieurs infirmiers et infirmières, entonnèrent le cantique :

Hosanna! béni soit ce Sauveur débonnaire  
Qui vers nous plein d'amour descend du sein du Père, etc.

M. le pasteur Bauty adressa ensuite à l'assistance quelques paroles empreintes de charité et d'amour, sur l'anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, la plus belle des fêtes du culte chrétien.

Ce discours, religieusement écouté, fut suivi d'un solo, le magnifique *Cantique de Noël* (musique d'Adam), chanté avec beaucoup d'expression par un des employés de l'Asile :

Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle  
Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous,  
Pour effacer la tache originelle  
Et de son Père arrêter le courroux.

Après l'exécution d'un second chœur, malades et invités se mêlèrent sans qu'il en résultât le moindre inconvenient, le moindre désordre. MM. les médecins et leurs dames circulaient de groupe en groupe, distribuant à droite et à gauche un regard bienveillant, une parole amicale, modérant l'exaltation de celui-ci, relevant la tristesse de celui-là, et exerçant ainsi, au milieu de ces infortunés, cette heureuse influence que possèdent seules les âmes généreuses et profondément dévouées à la réalisation de l'œuvre qu'elles poursuivent.

Bientôt les malades s'assirent à table et firent l'accueil le plus empressé à la petite collation qui leur était offerte. On vit alors les invités circuler autour des convives et leur distribuer à pleines mains les pétards, les dragées et les cornets à surprises, qui paraissaient beaucoup les amuser. Ce fut là le dernier acte de cette jolie fête donnée à ces

pauvres déshérités de la vie intellectuelle, dignes de sympathie et de protection.

On se figure ordinairement les fous tout autres qu'ils ne sont; on s'imagine qu'il n'y a plus chez eux aucune lueur de raison; c'est une erreur; le cas le plus ordinaire est le délire partiel, c'est-à-dire l'état d'un individu qui peut causer raisonnablement de toutes choses excepté d'une seule sur laquelle le bon sens fait alors complètement défaut et fait immédiatement place à l'exaltation et à la violence. Nous avons été frappé de l'ordre, de la discipline, du silence observés par ces malades, qui sont surveillés, il est vrai, avec beaucoup de prudence et de douceur.

Et quand sur les 290 malades qui habitent aujourd'hui Cery, 160 peuvent ainsi prendre part à une fête, et être mis sans danger en contact avec le public, il faut reconnaître là une preuve convaincante de la bonne marche de l'établissement et de la confiance qu'il doit inspirer.

L. M.

#### Les Chapeaux de femmes.

Les chapeaux de femmes, quelle curieuse histoire à écrire! Rappeler les différents noms des chapeaux en vogue depuis plusieurs siècles, c'est faire un tableau résumé des mœurs et des événements de chaque époque. Voyez plutôt :

En 1748, un rhinocéros de Sumatra arriva à Paris et soudain les femmes le font passer de son étable sur leurs têtes.

Après les chapeaux rhinocéros, les chapeaux Ramponneau, bientôt remplacés par les chapeaux à la Wauxhall du faubourg St-Germain, qui rappellent la vogue obtenue par cet établissement, ouvert en février 1770; puis viennent les coiffures à la Dauphine, à la Montauchel, à la quésaco, à l'urgence, au cabriolet. Et les panaches mis à la mode par la gracieuse et infortunée reine Marie-Antoinette.

A cette époque, les dames françaises étaient si empanachées qu'elles ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer; on les voyait souvent pencher la tête à la portière; d'autres prenaient bravement le parti de s'agenouiller pour ménager le ridicule édifice qui les surmontait.

C'est encore à cette époque que parurent les coiffures qui représentaient des jardins anglais, des montagnes et des forêts.

De 1774 à 1789 on cite, parmi les modes les plus ridicules, les chapeaux :

Demi-hérisson, à l'éénigme, à la Zinzarra, à l'économie du siècle, à la pierrot, les parterres galants, les calèches retroussées, les théâtres à la Vénus pèlerine, les bonnes anonymes, les baigneuses à la frivilité, au berceau d'amour, au mirliton, à la Belle-Poule, à l'électricité, au compte-rendu, aux relevailles de la reine, aux sentiments repliés, au globe de Paphos, à la brouette du vinaigrier, et enfin les chapeaux à la Caisse d'Escompte, qui parurent en 1784, au moment où cette caisse suspendit ses payements. Naturellement ces derniers n'avaient pas de fond.

Sous Charles X, on avait les turbans à la sultane, et les bibis microscopiques; ces derniers reparurent même plus tard.

Sous l'Empire, ce que l'on appelait un chapeau était un petit meuble encadrant tout le visage et couvrant la tête, enveloppant même la nuque dans un arrangement savant qu'on appelait bavot, avec de beaux rubans formant un gros nœud sous le menton. Ce petit échafaudage pouvait valoir de trente à quarante francs.

Aujourd'hui, on se pose sur le sommet du crâne un toquet si petit, si petit, que c'est plutôt une coiffure, et cela s'appelle tout de même un chapeau. Il n'y entre pas un demi-mètre d'étoffe, et l'on y ajoute cinq ou six fleurs, mais cela